

AUTORISATION PARENTALE



Commune d'EPEHY

Les moments d'accueil

Garderie du matin : 7h00-9h00	OUI - NON
Cantine : 12h00-13h30	OUI - NON
Garderie du soir : 16h30-18h30	OUI - NON
Mercredi : 9h00-12h00 14h00-17h00	OUI - NON
Accueil de Loisirs : vacances scolaires	OUI - NON

Lieu des activités : Salle périscolaire extension scolaire

Je soussigné Mr, Mme

Autorise mon enfant

À participer à toutes les activités de l'accueil périscolaire et du mercredi y compris les sorties quelque soit le moyen de transport utilisé.

Activités Contre indiquées :

En cas de nécessité, j'autorise La directrice ou le responsable à le faire soigner et à faire pratiquer toute intervention d'urgence.

Je certifie que mon enfant est couvert par une assurance Responsabilité Civile et une Individuelle Accident (Assurance Scolaire ou Assurance Chef de Famille)

Mon enfant pourra quitter seul l'accueil du mercredi à midi et à 17h. **OUI - NON**

Les personnes suivantes sont autorisées à venir chercher mon enfant:

-
-
-

Ayant pris connaissance de toutes ces dispositions, je les approuve et m'engage à les respecter.

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS

La fiche sanitaire est à rendre obligatoirement.